



**Fontainebleau**



# **Convention d'objectifs entre la Ville de Fontainebleau et la Chambre d'agriculture de Seine-et-Marne**

## **Pour une démarche commune en faveur de l'agriculture du Pays de Fontainebleau**

L'identité du Pays de Fontainebleau est fortement structurée par les joyaux de son patrimoine culturel que sont le Château de Fontainebleau, classé au patrimoine mondiale de l'Humanité par l'UNESCO, et la forêt mondialement connue, visitée chaque année par plus de 15 millions de personnes.

Le Pays de Fontainebleau est également riche d'un patrimoine agricole et rural remarquable. Aux portes des plateaux de la Brie et du Parc naturel régional du Gâtinais français, l'agriculture du Pays de Fontainebleau propose une grande variété de produits à la fois courants (fruits et légumes, fromages, volailles, jus, huile, charcuterie ...) ou plus caractéristiques (cresson, plante aromatique, confiture, escargot, bière, macarons...).

Ce patrimoine agricole est au cœur d'une relation ancienne et profonde entre Fontainebleau et les terres cultivées avoisinantes. Il mérite d'être placé au cœur d'une stratégie ambitieuse de valorisation.

Alors que les questions liées à l'alimentation occupent une place croissante dans toutes les réflexions globales sur l'avenir durable du territoire, ce lien doit être renforcé et réinventé. Le Pays de Fontainebleau s'est notamment engagé dans une démarche d'élaboration d'une stratégie post-carbone qui nous invite à imaginer nos habitudes alimentaires sur un mode nouveau : celui des circuits courts et de la promotion de consommations locales.

La Chambre d'agriculture de Seine-et-Marne et la Ville de Fontainebleau travaillent de longue date main dans la main pour soutenir l'agriculture du Pays de Fontainebleau et l'inclure pleinement dans ces réflexions prospectives.

En souscrivant à cette convention d'objectifs, nous entendons formaliser notre volonté commune d'accentuer et de pérenniser ce partenariat en faveur de l'agriculture et des agriculteurs du Pays de Fontainebleau.

**Dans ce cadre, nous nous engageons à :**

1. **Mener des actions destinées à valoriser et à renforcer le lien entre Fontainebleau et son environnement rural.** Les Naturiales, organisées chaque année, sont un des moments forts de mise en œuvre de cette volonté.
2. **Valoriser et aider les producteurs agricoles et artisans locaux en favorisant les circuits courts et les consommations locales.** Le marché de Producteurs de Pays qui se déroulera de juin à septembre 2011 à Fontainebleau en est une modalité, ainsi que la vente de « paniers fraîcheurs » en gare de Fontainebleau-Avon.
3. **Mener des actions pédagogiques, spécialement en milieux scolaires et périscolaires,** pour sensibiliser dès le plus jeune âge à la richesse du patrimoine agricole qui nous entoure et aux bienfaits d'une alimentation saine.
4. **Travailler en partenariat dans la conception des futures mutations urbaines de Fontainebleau,** afin que la Chambre d'agriculture apporte son expertise à la viabilité durable de ces projets.
5. **Travailler en partenariat dans la poursuite de la stratégie post-carbone engagée par Fontainebleau,** afin de faire du pays de Fontainebleau un territoire exemplaire dans la prise en charge des défis environnementaux contemporains.

Par la signature de cette convention, nous nous engageons donc ensemble dans une démarche concertée pour la promotion de l'agriculture du Pays de Fontainebleau. Nous faisons ainsi de notre partenariat un axe structurant du développement territorial et commercial du Pays de Fontainebleau.

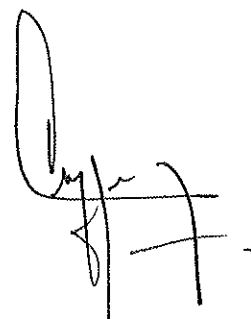
Nous nous engageons également à assurer un suivi régulier des orientations prises au titre de cette convention.

Signé à Fontainebleau, le samedi 7 mai 2011.



**FREDERIC VALLETOUX**

Maire de Fontainebleau,  
Président de la Communauté de commune  
du Pays de Fontainebleau,  
Conseiller régional d'Ile-de-France



**PIERRE CUYPERS**

Président de la Chambre d'Agriculture  
de Seine-et-Marne